

Population résidente

Un ralentissement démographique et moins de jeunes dans la population

- Territoire rural et de montagne, les Hautes-Alpes font partie des trois départements les moins peuplés de France. Seules les communes de Gap et de Briançon comptent plus de 10 000 habitants.
- La croissance démographique a ralenti ces dernières années, après une période de dynamisme plus marqué qu'en région, qui était principalement dû à l'apport migratoire.
- La part des jeunes de 15-24 ans est l'une des plus faibles de la région.
- Les habitants sont plus souvent diplômés d'un niveau CAP-BEP ou bac qu'au plan régional, mais le département se caractérise par une faible proportion de non diplômés.
- La part de jeunes non insérés (ni en études ni en emploi) et le taux de pauvreté sont les plus bas de la région.
- Les taux d'activité et taux d'emploi sont les plus élevés de la région.

140 700 habitants, soit
3 % de la population régionale

25 % ont **moins de 25 ans**
(28 % en région)

46 % ont **50 ans ou plus**
(43 % en région)

26 % ont un **niveau CAP-BEP**
(23 % en région)

Source : Insee – RP 2016-2020,
millésimé 2018.

Tissu économique

Une économie présentielle dominante portée par le tourisme de montagne

- Les activités à destination de la population résidente ou touristique sont nettement majoritaires dans les Hautes-Alpes : 84 % des salariés travaillent dans un établissement de la sphère présentielle (70 % en région).
- Les activités touristiques et saisonnières sont surreprésentées.
- Les salariés travaillent plus fréquemment dans des établissements de petite taille (près de la moitié dans des établissements de moins de 20 salariés).

7 000 établissements actifs employeurs, soit **4 %** des établissements employeurs de la région

89 % de **moins de 10 salariés**
(87 % en région)

16 % d'emplois salariés dans la **sphère productive**
(30 % en région)

Principaux établissements employeurs :

Centre hospitalier intercommunal Alpes du sud – Activités hospitalières – Gap – (1 000 à 1 999 ETP)

Département des Hautes-Alpes – Administration publique générale – Gap – (500 à 999 ETP)

Commune de Gap – Administration publique générale – Gap – (500 à 999 ETP)

Centre hospitalier des Escartons – Activités hospitalières – Briançon – (500 à 999 ETP)

Centre hospitalier Buech Durance – Activités hospitalières – Laragne-Montéglin – (200 à 499 ETP)

- Les secteurs de la santé et de l'action sociale, mais aussi de l'hôtellerie-restauration et de la construction sont surreprésentés dans l'emploi local.
- À un niveau plus fin de nomenclature, la sylviculture et l'exploitation forestière ainsi que les activités des agences de voyages sont également plus présentes mais leurs poids dans l'emploi restent faibles (moins de 1 %).

Top 5 des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois (NA 38)

1. Commerce **15 %**
2. Administration publique **14 %**
3. Santé **11 %**
4. Hébergement-Restauration **9 %**
5. Construction **9 %**

Source : Insee – Flores 2018 (postes en ETP sur l'année ; tous secteurs d'activité, privé et public, hors secteur de la défense).

Secteurs les plus spécifiques* au département (NA 88) :



* Secteurs plus représentés dans l'emploi du département qu'au niveau régional.

Source : Insee – Flores 2018.

Davantage de non-salariés, de postes moins qualifiés et de CDD

- Entre 2007 et 2019, l'emploi (salarié et non-salarié) a augmenté, mais de manière un peu moins prononcée qu'en région. La croissance est portée par les activités tertiaires et l'industrie, tandis que l'emploi dans la construction et l'agriculture s'est fortement replié.
- Les caractéristiques des actifs en emploi sont semblables à celles du niveau régional (48 % de femmes et 59 % de personnes de 25 à 49 ans).
- En revanche, la part de diplômés d'un niveau CAP-BEP est plus importante (27 % contre 23 % au niveau régional) et les postes de catégories cadres et professions intellectuelles supérieures sont nettement moins représentés.
- Le non-salariat, très fréquent dans le département, concerne près d'un emploi sur cinq.
- En lien avec la saisonnalité d'une partie des emplois, les salariés occupent davantage des postes à durée limitée et les emplois à temps partiel sont plus fréquents.
- Les cinq premiers métiers exercés sont : Agents d'entretien (6 %) ; Employés administratifs de la fonction publique (cat. C, 4 %) ; Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants (4 %) ; Enseignants (4 %) ; Conducteurs de véhicules (4 %).
- Les métiers liés à l'agriculture et aux activités touristiques et de loisirs sont plus représentés dans l'emploi local qu'au niveau régional.

62 640 personnes en emploi, soit **3 %** de l'emploi régional

+ 0,5 % en moyenne par an entre 2007 et 2019
(+ 0,7 % en région)

19 % de non-salariés
(14 % en région)

Source : Insee – Estimations d'emploi 2019.

76 % des salariés en CDI ou titulaire fonction publique
(85 % en région)

37 % d'emplois de cadres ou professions intermédiaires
(43 % en région)

Source : Insee – RP 2014-2018, millésimé 2016.

Métiers les plus spécifiques* au département (FAP 87) :

- | | |
|--|---|
| 1. Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons | 4. Bouchers, charcutiers, boulangers |
| 2. Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants | 5. Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration |
| 3. Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants | 6. Ouvriers qualifiés de la réparation automobile |

* Métiers plus représentés sur le département qu'au niveau régional.
Source : Insee – RP 2014-2018, millésimé 2016.

Zoom sur... le métier d'encadrant sportif

Le département des Hautes-Alpes est caractérisé par une économie touristique de montagne. Il connaît une double saisonnalité avec des activités sportives attirant les touristes en hiver comme en été (activités de pleine nature, ski, activités nautiques...). Le tourisme sportif est ainsi bien représenté dans l'emploi local et le métier d'encadrant sportif y tient une place importante.

Le métier d'encadrant sportif dans les Hautes-Alpes :

- Des professionnels plutôt **âgés et masculins**.
- Diplômés le plus souvent d'un BPJEPS ou DEJEPS.
- Des emplois **saisonniers**.
- Prépondérance des disciplines de haute et moyenne montagne (ski, alpinisme, escalade, randonnée...) et des activités nautiques (principalement les activités d'eaux vives).
- Une **pluriactivité** sportive ou intersectorielle (bâtiment, bois, transports de personnes, agriculture...) et un **double statut professionnel** (libéral et salarié) permettant de rester sur le territoire tout au long de l'année.

La formation est au cœur du parcours professionnel de l'encadrant sportif mais les jeunes Alpains se heurtent à de nombreux freins pour y accéder :

- Des contraintes de mobilité géographique.
- Des frais annexes (hébergement, transport) très importants qui s'additionnent au coût de la formation.
- Un accès difficile aux aides à la formation sportive du fait de leur statut de professionnel libéral.
- Des conditions d'exercice du métier pouvant décourager certains jeunes à poursuivre dans le métier.
- Un statut de micro-entrepreneur adapté pour débiter dans le métier mais pas pour stabiliser sa carrière.

Source : Professions sportives : besoins de main-d'œuvre et accès des jeunes à la formation. Zoom sur les territoires alpins des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, ORM, « Grand Angle » Hors collection, Septembre 2020.

Le taux de chômage le plus bas de la région et des demandeurs d'emploi plus diplômés

- Corollaire au fort taux d'emploi, le taux de chômage des Hautes-Alpes est le plus bas de la région. Toutefois, en lien notamment avec la saisonnalité de l'emploi dans le département, la proportion de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite dans le mois est la plus élevée de la région (44 % contre 32 %).
- Près de la moitié des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis au moins un an à Pôle emploi (comme en région).
- Les caractéristiques des demandeurs d'emploi (sexe, âge) sont semblables au niveau régional. En revanche les personnes diplômées d'un niveau bac ou plus sont surreprésentées dans la demande d'emploi sur le département (61 % contre 54 %).
- Les cinq premiers métiers recherchés par les demandeurs d'emploi sont : Vendeurs (7 %) ; Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration (6 %) ; Cuisiniers (6 %) ; Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants (5 %) ; Conducteurs de véhicules (5 %).
- Le métier Aides à domicile et aides ménagères est le plus en tension sur le département et affiche un indicateur de tension bien plus élevé qu'en région. Certains métiers en tension sur le département ne le sont pas au niveau régional. Par exemple : Agents d'entretien de locaux ; Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires ; Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration.

14 120 demandeurs d'emploi, soit **3 %** des DE de la région

51 % de femmes
(51 % en région)

11 % ont moins de 25 ans
(12 % en région)

26 % ont 50 ans ou plus
(28 % en région)

9 % sont non-diplômés
(14 % en région)

48 % inscrits depuis un an et plus
(47 % en région)

Source : Drees, Pôle emploi – DEFM ABC, année 2020.

Métiers les plus en tension dans le département en 2019 (FAP 225) :

1. Aides à domicile et aides ménagères
2. Électriciens du bâtiment
3. Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation
4. Mécaniciens et électroniciens de véhicules
5. Formateurs
6. Agents d'entretien de locaux*
7. Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
8. Maçons
9. Boulangers, pâtisseries
10. Coiffeurs, esthéticiens

* Métier qui n'est pas en tension au niveau régional en 2019
Source : Dares, Pôle emploi – Indicateur de tension 2019.

Zoom sur... les boulangers, pâtisseries

Le métier « Boulangers, pâtisseries » fait partie des métiers en forte tension dans le département, mais également au niveau régional. Ces professionnels participent pleinement à l'économie présente au service de la population résidente et touristique. Leur activité est principalement concentrée dans la fabrication de denrées alimentaires (boulangeries et boulangeries-pâtisseries), et de manière moindre dans le commerce (hypermarchés ou supermarchés). Les boulangeries et/ou pâtisseries sont marquées par deux pics de saisonnalité, en hiver et en été. Pour dynamiser les ventes tout au long de l'année, elles peuvent créer des événements (au moment des fêtes par exemple) et développer l'usage du numérique.

Le métier de boulangers et/ou pâtisseries :

- Des emplois principalement occupés par des hommes.
- Une majorité de diplômés d'un niveau CAP-BEP.
- Des contrats stables mais des conditions de travail contraignantes.
- Une forte concentration des emplois dans les TPE-PME.
- Une rotation importante de la main-d'œuvre sur le marché du travail.

Les enjeux emploi-formation :

- Accompagnement des dirigeants d'entreprises artisanales sur le volet RH, notamment en termes d'amélioration des conditions de travail et de fidélisation de la main-d'œuvre (intégration des jeunes, maintien dans l'emploi des seniors, promotion salariale, évolution de carrière).
- Accompagnement et communication sur les évolutions du métier (vente-conseil, stratégie commerciale, fabrication de produits de restauration légère, nouvelles techniques, modernisation des équipements...).
- Renforcement de l'attractivité du métier de boulanger (mobiliser les acteurs de l'orientation, les dispositifs d'incitation des employeurs à l'embauche de personnes en contrat d'apprentissage et de découverte du métier).

Source : Quels enjeux et préconisations pour les métiers en tension en région ? Tome 1 : domaines de la production, ORM, « Grand Angle », n° 11, octobre 2018.

Une offre de formation initiale davantage orientée vers le secondaire

- Entre 2016 et 2018, le nombre de jeunes en formation initiale a augmenté de manière plus prononcée sur le département qu'en région. Cette hausse est uniquement due à l'apprentissage, plus développé sur le département.
- L'offre de formation initiale est essentiellement tournée vers l'enseignement secondaire : plus de huit jeunes sur dix préparent un diplôme de niveau CAP ou bac.
- Dans l'enseignement secondaire, la voie professionnelle est plus développée qu'au niveau régional. L'enseignement supérieur, peu présent sur ce département, n'est développé que sur 8 filières de formation (sur 19 possibles en région).

6 600 lycéens, étudiants, apprentis en formation initiale (FI), soit **2 %** des personnes en FI dans la région

+ 1,1 % entre 2016 et 2018 (+ 0,7 % en région)

11 % en apprentissage (8 % en région)

Sources : Conseil régional, Draaf, Drees, Éducation nationale – Effectifs en FI 2018.

Un moindre recours aux CQP ou habilitations dans la formation continue

- Du côté de la formation continue des demandeurs d'emploi, les objectifs des entrées en formation sont en premier lieu l'acquisition d'une certification.
- Les travailleurs handicapés sont davantage représentés dans ces entrées en formation et la part des formations commandées par le Conseil régional y est plus élevée.
- Les certifications préparées dans le cadre de la commande publique portent plus fréquemment qu'en région sur des formations de niveaux CAP, bac ou encore bac + 2 ; les CQP ou habilitations étant nettement moins représentés (29 % contre 40 %).
- Les filières de formation « Services aux personnes et aux collectivités et activités de loisirs », « Bâtiment, travaux publics » et « Commerce, vente » sont plus souvent mobilisées qu'au niveau régional.

960 demandeurs d'emploi ont suivi une **formation certifiante – commande publique**, soit **4 %** des stagiaires de la région

Sources : Conseil régional, DR AFPA, DR Pôle emploi – Effectifs en FC 2018.

Le département face à la crise : éléments de conjoncture (2^e trimestre 2021)

En **Provence - Alpes - Côte d'Azur**, le 2^e trimestre est marqué par un rebond de l'économie et des signaux positifs sur le front de l'emploi : hausses importantes de l'emploi salarié (notamment privé), des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) et des reprises d'emploi ; amélioration de l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi croît légèrement et le recours aux reports de cotisations sociales s'oriente toujours à la hausse.

Mi-2021, la situation économique régionale est positive, portée par une demande soutenue. Les tensions sur les prix restent toutefois à surveiller.

Dans les **Hautes-Alpes**, après une saison d'hiver marquée par la fermeture des remontées mécaniques, la situation du marché de l'emploi et du travail s'améliore nettement.

L'**emploi salarié** progresse très fortement : 3 400 emplois en plus en un trimestre, soit une hausse de + 7,1 % (contre + 1,7 % au niveau régional). Cette augmentation est portée par une hausse historique dans le tertiaire marchand (+ 16,1 %), en raison de créations d'emplois très importantes dans l'**Hébergement-restauration**. L'emploi dans l'industrie et le tertiaire non marchand est également en progression (respectivement + 2,7 % et + 1,1 %), tandis qu'il recule dans la construction (- 2,4 %). Au final, tout comme au niveau régional, l'emploi salarié des Hautes-Alpes dépasse désormais son niveau d'avant-crise.

Au 2^e trimestre 2021, le nombre de **DPAE** (hors intérim) progresse fortement mais moins qu'au niveau régional : + 64 % sur an (+ 80 % en région). Tous les types de contrats sont concernés, et plus particulièrement les CDI (+ 86 %). Toutefois, par rapport au 2^e trimestre 2019, les DPAE diminuent (- 1,7 %). Ce repli est uniquement dû au recul des CDD d'un mois ou moins (- 13 %) qui représentent 45 % des DPAE ce trimestre.

Le **taux de chômage** dans les Hautes-Alpes recule très fortement sur un trimestre (- 1,4 point) alors qu'il est stable au niveau régional. Son taux est le plus bas de la région et s'établit à 7,8 % de la population active au 2^e trimestre 2021 (9,1 % en région).

Tandis que la **demande d'emploi** (catégories A, B, C) progresse légèrement en région (+ 0,4 % sur un trimestre), elle diminue vivement sur le département, annulant ainsi la hausse du début d'année (- 8,1 %, après + 8,9 %). Le recul est un peu plus prononcé pour les hommes (- 8,7 %) et pour les jeunes de moins de 25 ans (- 11,9 %).

Sources : « Au 2^e trimestre 2021, une embellie durable ? », Observation Partenariale de la Conjoncture, Communiqué, n° 48, octobre 2021 ; « La situation conjoncturelle au 2^e trimestre 2021 dans Hautes-Alpes », Les éclairages conjoncturels départementaux, Dreets Provence - Alpes - Côte d'Azur, octobre 2021.

Cette publication a été commanditée par